conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 29.11.2017

Version 15.3

aSECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l

Spectroquant®

COD

Numéro d'Enregistrement

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir

REACH paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Réactif pour analyses

Recherche scientifique et développement

Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter

le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440

Service responsable LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Dermale, H311

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, Reins, H373

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Acide sulfurique, Sulfate de mercure(II)

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique

Composants inorganiques en solution aqueuse d'acide sulfurique.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification

d'enregistrement

Acide sulfurique (>= 50 % - <= 100 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

7664-93-9 01-2119458838-20-

XXXX Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1,

H290

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Sulfate de mercure(II) (>= 0,5 % - < 1 %)

7783-35-9 *) Toxicité aiguë, Catégorie 2, H330

Toxicité aiguë, Catégorie 1, H310 Toxicité aiguë, Catégorie 2, H300

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée, Catégorie 2, H373

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400 Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Facteur M: 1

Argent sulfate (>= 0,25 % - < 1 %)

10294-26-5 *)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Facteur M: 1.000

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

^{*)} Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la sub stance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'artic le 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un dél ai ultérieur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire

Danger de perte de la vue!

En cas d'intoxication, les composés du mercure agissent comme un poison pour les cellules et le protoplasme. Symptômes d'une intoxication aiguë: le contact avec les yeux entraîne des lésions graves. En cas d'ingestion et d'inhalation de poussières, lésion des muqueuses du tube digestif et des voies respiratoires (goût métallique, nausée, vomissement, douleurs abdominales, diarrhées sanglantes, brûlures intestinales, oedème de la glotte, pneumonie d'aspiration); chute de tension, troubles du rythme cardiaque, collapsus circulatoire et insuffisance rénale; intoxication chronique: inflammation de la cavité buccale avec perte des dents et stomatite mercurielle. Les manifestations principales affectent le système nerveux central (troubles du langage, de la vue, de l'ouïe, de la sensibilité, perte de mémoire, irritabilité, hallucinations, délire etc.).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de soufre, vapeurs de mercure

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemizorb®. Eliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé et le faire tremper dans l'eau. Protection préventive de la peau Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Bien fermé. A l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base Valeur Valeurs limites Remarques

seuil

Acide sulfurique (7664-93-9)

INRS (FR) Valeur Limite Court 3 mg/m3 Limite Indicative

Terme

Valeur Limite de 1 mg/m3 Limite Indicative

Moyenne d'Exposition

Sulfate de mercure(II) (7783-35-9)

INRS (FR) Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.

Exprimé comme: en Hg

Valeur Limite de 0,1 mg/m3 Limite Indicative
Moyenne d'Exposition Exprimé comme: en Hg

Argent sulfate (10294-26-5)

EU ELV Moyenne pondérée 0,01 mg/m3 Exprimé comme: en Ag

dans le temps (TWA) :

INRS (FR) Valeur Limite de 0,01 mg/m3 Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)

Moyenne d'Exposition Exprimé comme: en Ag

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Acide sulfurique (7664-93-9)

DNEL travailleurs, Effets locaux par inhalation 0,1 mg/m3 court terme

DNEL travailleurs, long Effets locaux par inhalation 0,05 mg/m3

terme

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Acide sulfurique (7664-93-9)

PNEC Eau douce 0,0025 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce 0,002 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

PNEC Eau de mer 0,00025 mg/l

PNEC Sédiment marin 0,002 mg/kg

PNEC Station d'épuration des eaux usées 8,8 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Viton (R) Épaisseur du gant: 0,70 mm Délai de rupture: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: caoutchouc butyle

Épaisseur du gant: 0,7 mm Délai de rupture: > 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 890 Vitoject® (contact total), KCL 898 Butoject® (contact par éclaboussures).

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Vêtements de protection résistants aux acides

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre combinaison ABEK Hg P3

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant® Nom du produit

COD

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide

Couleur jaune

Odeur inodore

Seuil olfactif Non applicable

< 1 pН

à 20 °C

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point d'ébullition Pas d'information disponible.

Point d'éclair Pas d'information disponible.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, inférieure Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, supérieure Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Densité env.1,81 gcm3

à 20 °C

Densité relative Pas d'information disponible.

à 20 °C Hydrosolubilité

soluble, (attention ! dégagement de chaleur)

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pas d'information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition Pas d'information disponible.

Viscosité, dynamique Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes Pouvoir oxydant

9.2 Autres données

Corrosion Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

effet corrosif

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un risque d'explosion et/ou danger de formation de gaz toxiques existe avec les substances suivantes:

Possibilité de réactions violentes avec :

Eau, Métaux alcalins, composés alcalins, Ammoniaque, Aldéhydes, acétonitrile, Métaux alcalinoterreux, déchets basiques, Acides, composés alcalinoterreux, Métaux, alliages de métaux, Oxydes de phosphore, phosphore, hydrures, composés halogène-halogène, dérivés oxohalogénés, permanganates, nitrates, carbures, substances combustibles, solvant organique, acétylides, Nitriles, composés nitrés organiques, aniline, Peroxydes, picrates, nitrures, lithium siliciure, composés du fer (III), bromates, chlorates, Amines, perchlorates, hydrogène peroxyde

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

tissus animaux/végétaux

Métaux

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 691,12 mg/kg

Méthode de calcul

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l; 4 h; poussières/brouillard

Méthode de calcul

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences

possibles:, lésion des voies respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée

Estimation de la toxicité aiguë: 691,05 mg/kg

Méthode de calcul Irritation de la peau

Mélange provoque de graves brûlures.

Irritation des yeux

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée avec il mélange.

Organes cibles: Reins

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

En cas d'inhalation d'aérosols: lésions aux muqueuses touchées. En cas de contact avec la peau: brûlures graves avec formation d'escarres. En cas de contact avec les yeux: brûlures, lésions de la cornée. En cas d'ingestion: douleurs fortes (danger de perforation!), nausée, vomissements et diarrhée. Après une phase de latence de quelques semaines risque de sténose du pylore.

En cas d'intoxication, les composés du mercure agissent comme un poison pour les cellules et le protoplasme. Symptômes d'une intoxication aiguë: le contact avec les yeux entraîne des lésions graves. En cas d'ingestion et d'inhalation de poussières, lésion des muqueuses du tube digestif et des voies respiratoires (goût métallique, nausée, vomissement, douleurs abdominales, diarrhées sanglantes, brûlures intestinales, oedème de la glotte, pneumonie d'aspiration); chute de tension, troubles du rythme cardiaque, collapsus circulatoire et insuffisance rénale; intoxication chronique: inflammation de la cavité buccale avec perte des dents et stomatite mercurielle. Les manifestations principales affectent le système nerveux central (troubles du langage, de la vue, de l'ouïe, de la sensibilité, perte de mémoire, irritabilité, hallucinations, délire etc.).

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Acide sulfurique

Mutagénicité sur les cellules germinales Génotoxicité in vitro Test de Ames Salmonella typhimurium Résultat: négatif (HSDB)

Sulfate de mercure(II)

Toxicité aiguë par inhalation Estimation de la toxicité aiguë: 0,051 mg/l; poussières/brouillard Avis d'expert

Argent sulfate

Toxicité aiguë par voie orale DL50 Rat: > 5.000 mg/kg OCDE ligne directrice 401

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau OCDE ligne directrice 404

Irritation des yeux Lapin

Lapin

Résultat: Corrosif

OCDE ligne directrice 405

Mutagénicité sur les cellules germinales

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Génotoxicité in vitro

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.

Lymphocytes humains Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 487

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Effets biologiques:

Effet nocif par modification du pH. Corrosif même diluée

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Acide sulfurique

Toxicité pour les poissons

Essai en statique CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): > 16 - < 28 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en statique CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): > 100 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

Essai en statique CE50 Desmodesmus subspicatus (algues vertes): > 100 mg/l; 72 h

Contrôle analytique: oui OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

Essai en dynamique NOEC Cyprinodon sp. (Vairon): 0,025 mg/l; 65 jr

Contrôle analytique: oui(ECHA)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Sulfate de mercure(II)

Toxicité pour les poissons

CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,19 mg/l; 96 h (Hommel)

Toxicité pour les algues

IC5 M. aeruginosa: 0,005 mg/l(concentration limite de toxicité) (Hommel)

Facteur M

Argent sulfate

Toxicité pour les poissons

Essai en semi-statique CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,0017 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui

US-EPA

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en semi-statique CL50 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,00032 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui(bibliographie)

Toxicité pour les algues

Essai en dynamique EC10 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 0,00059 mg/l; 24 h

Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

Essai en dynamique NOEC Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,00051 mg/l; 32 jr

Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Essai en semi-statique EC10 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,00308 mg/l; 21 jr

Contrôle analytique: oui

(ECHA)

Facteur M 1.000

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 3316

14.2 Nom d'expédition desTrousse chimique

Nations unies

14.3 Classe914.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour---

l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 3316

14.2 Nom d'expédition des CHEMICAL KIT

Nations unies

14.3 Classe914.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour---

l'environnement

14.6 Précautions particulières à non

prendre par l'utilisateur

Transport maritime (IMDG)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

14.1 Numéro ONU UN 3316

14.2 Nom d'expédition des CHEMICAL KIT

Nations unies

14.3 Classe14.4 Groupe d'emballage14.5 Dangereux pour

l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

No EMS F-A S-P

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER!

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux 96/82/EC dangers liés aux accidents Toxique majeurs (Réglementation 2

relative aux Installations Quantité 1: 50 t Classées) Quantité 2: 200 t

96/82/EC

Dangereux pour l'environnement

9a

Quantité 1: 100 t Quantité 2: 200 t

SEVESO III

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

E1

Quantité 1: 100 t Quantité 2: 200 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la

jeunesse au travail.Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé

qui appauvrissent la couche d'ozone

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1 \%$ (w/w),

réglementation (EC) N° 1907/2006

(REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 6.1B

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
	d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114560

Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 4.0 - 40.0 mg/l Spectroquant®

COD

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order Online: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.



Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125 44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France t.:+33 (0)2 40 93 53 53 | f.:+33 (0)2 40 93 41 00 commercial@humeau.com



